

DL (6 avril 2016)

LES QUARTIERS

NOTRE-DAME | Lundi, l'Union de quartier s'est réunie en présence d'élus pour soulever différents problèmes

Le bruit des terrasses et la sécurité au centre des discussions

La réunion publique de l'Union de quartier Notre-Dame présidée par Gérard Hudault s'est tenue, lundi soir, en présence du maire Éric Piolle, du conseiller municipal délégué au secteur 2, Antoine Back, de la conseillère municipale déléguée à la politique de la ville, Maryvonne Boileau, et de l'adjointe aux espaces publics et à la nature en ville, Lucille Lheureux.

Parmi les thèmes abordés, la question du quartier prioritaire Alma/Très-Cloîtres/Chenoise a provoqué nombre de réactions chez les riverains qui dénoncent des « trafics » sur la place Édmond-Arnaud et des « problèmes de sécurité ». « La police ne vient pas quand on l'appelle ! » s'est insurgé un habitant qui a rappelé que le matin même, un jeune de 17 ans s'était pris une balle dans la jambe rue Très-Cloîtres.

Éric Piolle a alors pris la parole pour expliquer que les deux priorités de la Ville sur ce sujet sont la rue de la Nurserie et la place Édmond-Arnaud. « Le trafic y est installé et ostentatoire, a-t-il dit, et nous avons fait passer le message à la Préfecture et à la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) ».

Le maire a néanmoins rappelé qu'il « faut plutôt se poser la question de la consommation. Un contrôle permanent des clients est le seul moyen de faire baisser le trafic. Nous avons demandé plus d'effectifs et 17 policiers vont arriver d'ici la se-

maine prochaine ». La question de la vidéo-surveillance est donc naturellement revenue sur la table. Éric Piolle a alors douté de son efficacité, d'autant que dans ce genre d'endroits, « la durée de vie des caméras est limitée » en raison des dégradations.

« Il y a environ dix établissements qui posent problème »

Autre sujet important de la soirée : les terrasses. Selon Gérard Hudault, dans le quartier, 178 établissements font café, restaurant ou bar et il y en a dans la quasi-totalité des rues. « Le bruit est presque permanent entre le marché, les terrasses et tout ce que ça comporte (musique, cris, bagarres...). Beaucoup d'habitants partent. Sommes-nous une "zone à sacrifier" ? Quelle est la politique sur ce sujet ? »

En réponse, Antoine Back a expliqué que les autorisations pour les terrasses sont données sans terme. « Nous travaillons donc à ce qu'elles soient limitées dans le temps et renouvelables, comme ça, en cas de manquement, on ne les renouvelle pas. Mais nous sommes quand même très attachés à ce que la ville soit vivante et agréable. »

Et Éric Piolle d'ajouter : « Il y a environ dix établissements qui posent problème, nous en avons informé la Préfecture. Pour le reste, c'est la vie, c'est une aire urbaine et vivante. »

Carlonn GAUD



Maryvonne Boileau, Antoine Back et Éric Piolle étaient au premier rang pour écouter les griefs des habitants du quartier. Photo Le DL/G.G.

Stationnement, circulation et piétonisation, les autres sujets qui fâchent

Le stationnement gênant, le passage à 30 km/h et les cyclistes sur les trottoirs sont autant de sujets qui inquiètent les riverains de Notre-Dame. « Comment comptez-vous faire appliquer les règles ? » a demandé Gérard Hudault. « Pour le stationnement, nous avons commencé par une phase de sensibilisation, a répondu le maire, car il nous semblait disproportionné de commencer par des amendes à 135 €. Mais nous allons maintenant passer à la verbalisation. Quant aux vélos, l'interdiction de la circulation sur les trottoirs est notre priorité. Nous nous donnons jusqu'au 30 avril pour

commencer à verbaliser puisque nous discutons d'abord avec les associations de cyclistes ».

« On en viendra à la phase répressive »

Concernant le passage à 30 km/h, c'est Antoine Back qui s'est exprimé : « Les médias en ont beaucoup parlé, l'application passe aussi par l'information. On en viendra à une phase répressive mais on préfère d'abord sensibiliser grâce à des panneaux, du marquage au sol et des radars pédagogiques qui arriveront prochainement. »

Une délibération de la Métropole a décidé de la piéton-

nisation d'un grand nombre de rues du centre-ville et de la réduction ou suppression du trafic automobile boulevards Sembat et Lyautey. Sur ce point, Éric Piolle explique être encore en phase de concertation informelle mais vouloir « donner plus de cohérence à l'espace piéton. L'agrandir de l'Isère à la Caserne de Bonne est un projet sur 15 ans. Et la suppression de la circulation sur tout ou partie des axes Sembat et Lyautey fera partie des débats. » Un effort pour l'information et l'accès aux parkings-relais et parkings en ouvrage, avec des tarifs revus à la baisse, sera mis en place.